

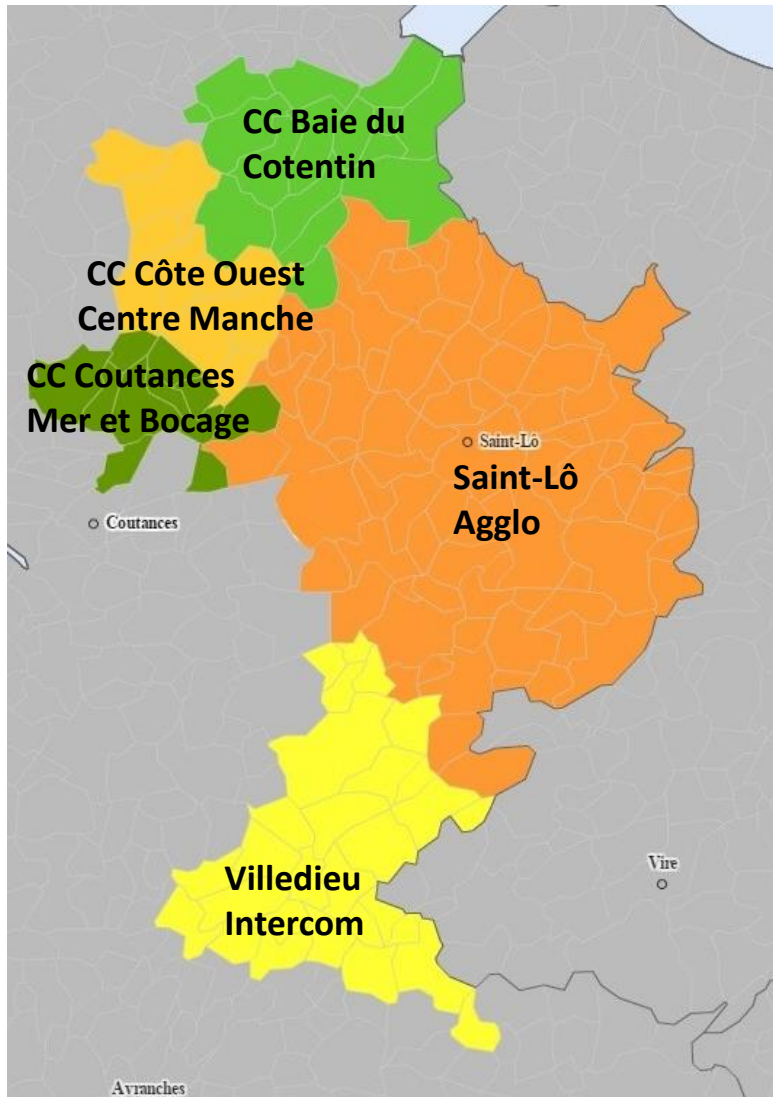


**Commission de suivi de site
Pôle Environnement de Cavigny – 21/09/2022**



Le Point Fort Environnement

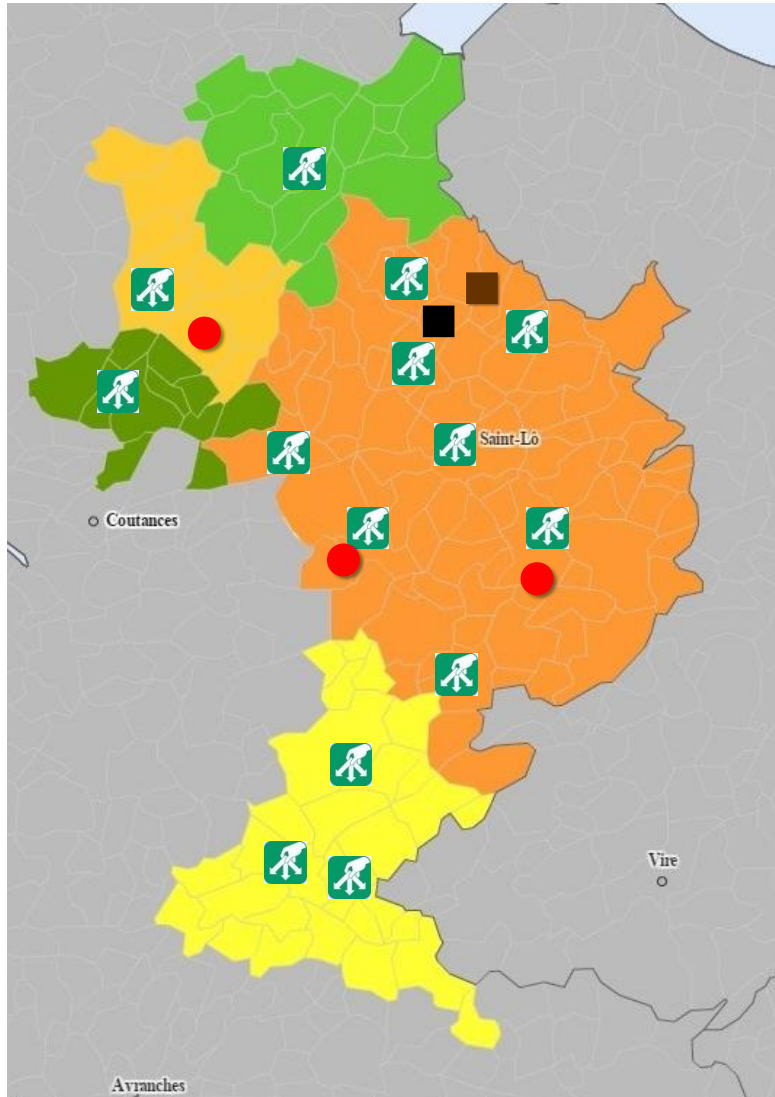
Territoire et compétences



- ✓ **Etablissement public de traitement des déchets**
- ✓ **5 EPCI adhérents + clients**
- ✓ **116 819 habitants* (23% de la population de la Manche)**
- ✓ **38 élus délégués**

* **Base** : population municipale INSEE 2019

Infrastructures de traitement



Une filière intégrée de traitement des déchets :

 Un réseau de 14 déchèteries

 3 ISDI

 1 ISDND

 1 pôle de valorisation incluant :

=> un centre de tri

=> une unité de méthanisation des OMR

=> les ateliers techniques

=> le siège administratif

- Environ 10 000 composteurs

- 1 322 bornes d'apport volontaire

Des installations exploitées en régie :

98 agents au 31/12/2020

93 agents au 31/12/2021

Site de Cavigny – 7,6 hectares





Le centre de tri

Rapports 2020-2021

Centre de tri

- Une unité de tri de 8 000 t / an de déchets recyclables (papier, emballages et carton) - Tri manuel
- Une plateforme verre extérieure (réception, rechargement et expédition)

Moyens humains :

- 1 responsable d'exploitation
- 1 chef d'équipe
- 2 conducteurs de machines et de process
- 19 agents de tri

Exploitation de 8h à 16h du lundi au vendredi (1 équipe)

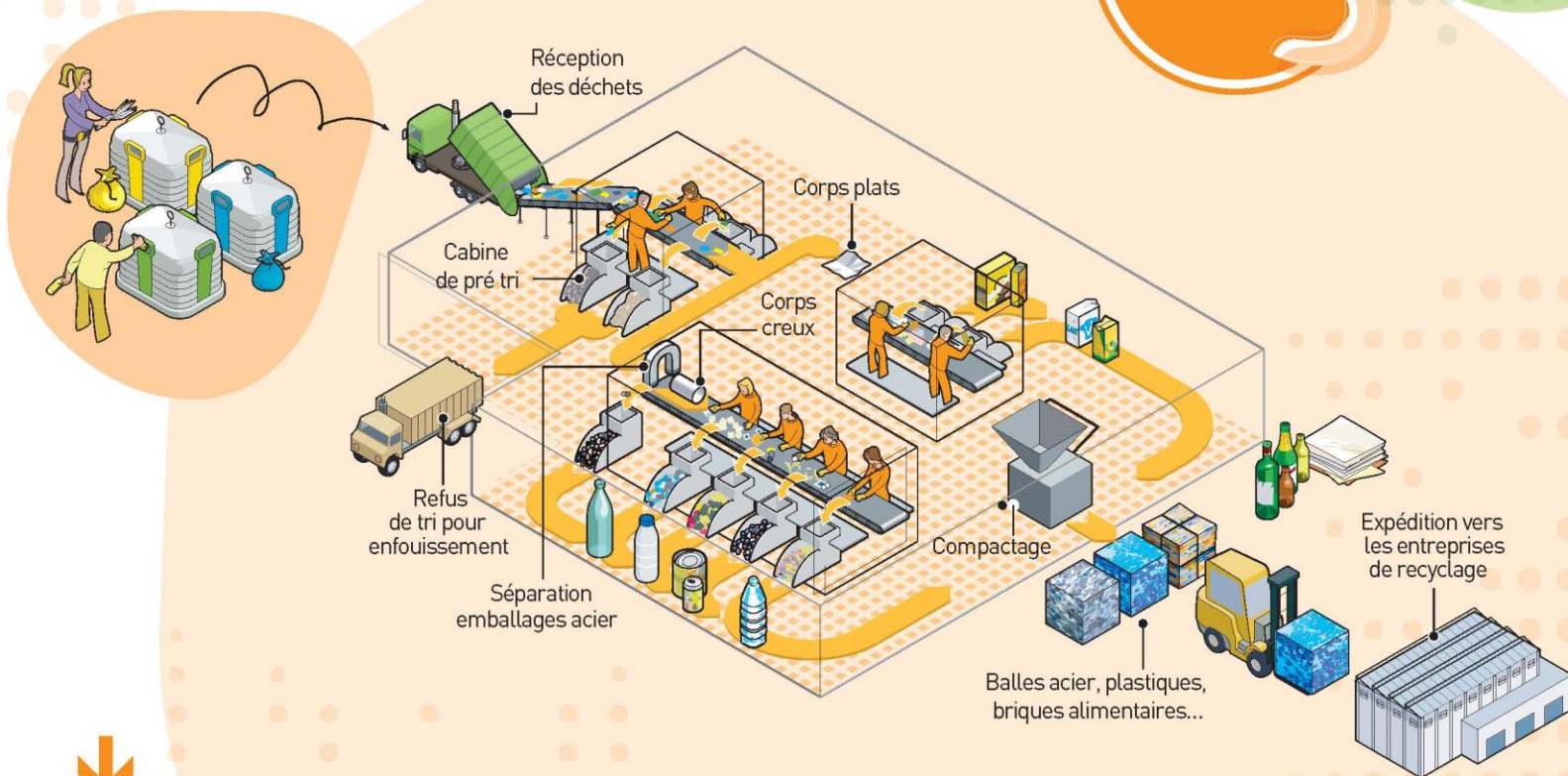
Process du centre de tri

RECYCLAGE

LE CENTRE DE TRI

La valorisation puissance 3

RECYCLAGE
COMPOSTAGE
ÉNERGIE



Papier



Cartonnettes



Briques alimentaires



Bouteilles PET foncé



Bouteilles Pehd



Emballages aluminium



Acier



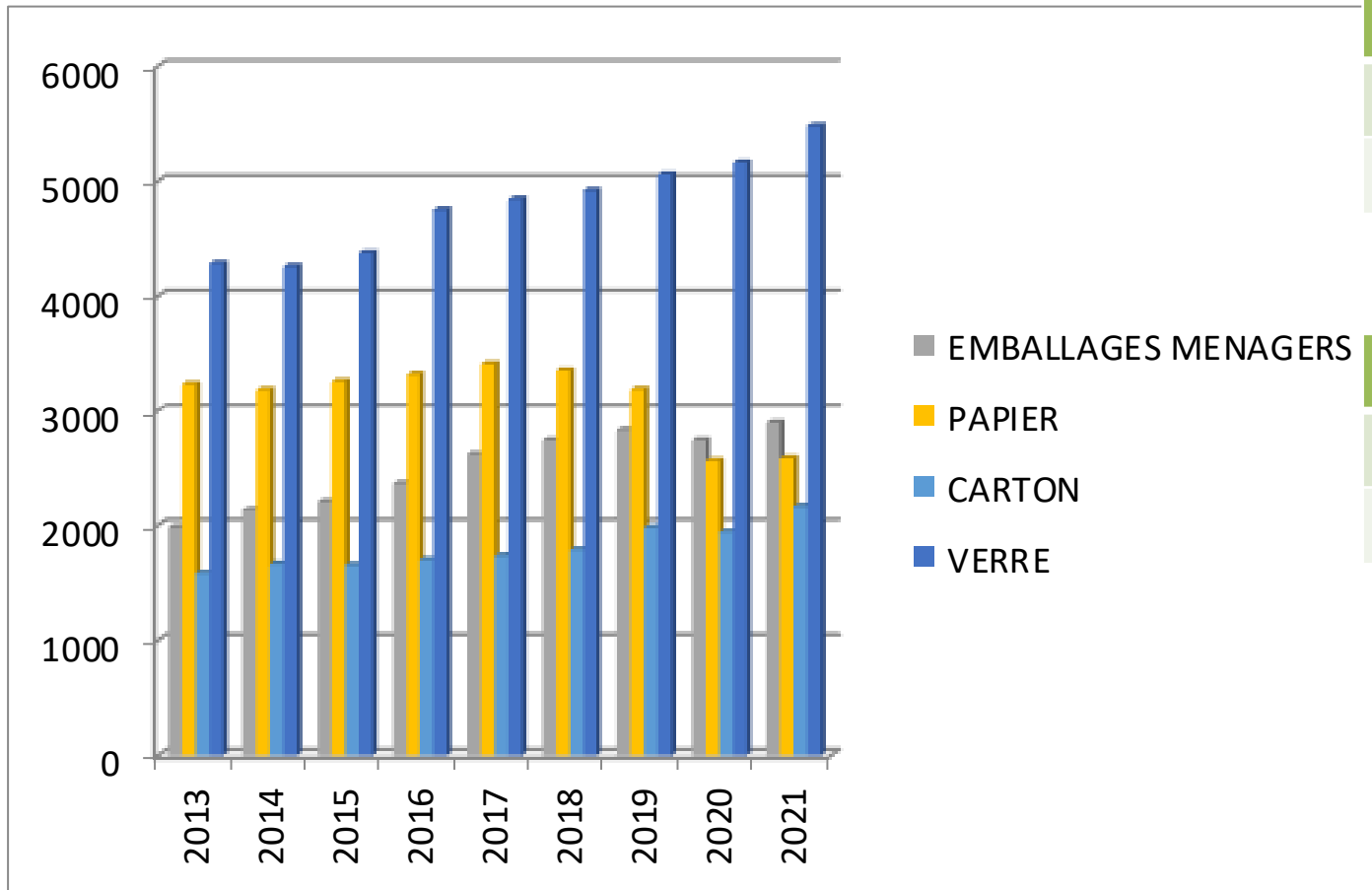
Bouteilles Pet clair



Centre de tri : tonnages traités et valorisés

2020 : 12 412 t réceptionnées (fin du marché COCM au 31/12/2019)

2021 : 13 128 t réceptionnées



Tonnes valorisées

2020 10 856 t

2021 11 960 t

Refus

2020 793 t

2021 868 t

Centre de tri : bénéfices environnementaux



3 523 lave-vaisselle

**271 t d'acier
recyclé**

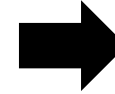


**5 462 t
de verre**



**12,1 millions
de bouteilles
en verre 75 cl**

**130 t de
briques
alimentaires**



**999 960
Rouleaux
de papier
toilette**



**362 t
de PET**



**188 240
couettes**

Exemples pour les tonnages recyclés au Point Fort

2022 : Arrêt du process de tri

- Avec la mise en place de l'extension des consignes de tri au 31/12/2021 sur le territoire de Saint-Lô Agglo et de la CC Côte Ouest Centre Manche, le process de tri n'était plus adapté au nouveau gisement, que ce soit en terme d'équipements ou de volumes :
 - ⇒ **Arrêt de la ligne de tri au 31/12/2021 et prestation de tri via un marché public**
 - ⇒ **Reclassement des agents titulaires dans les autres services et principalement en déchèteries**
 - ⇒ **Maintien d'un quai de transfert :**
 - ⇒ **réception de la collecte des papiers/emballages et rechargement pour expédition chez le prestataire de tri**
 - ⇒ **mise en balles des gros cartons et rechargement et expédition chez le recycleur de carton**
 - ⇒ **Maintien de la plateforme de stockage du verre**



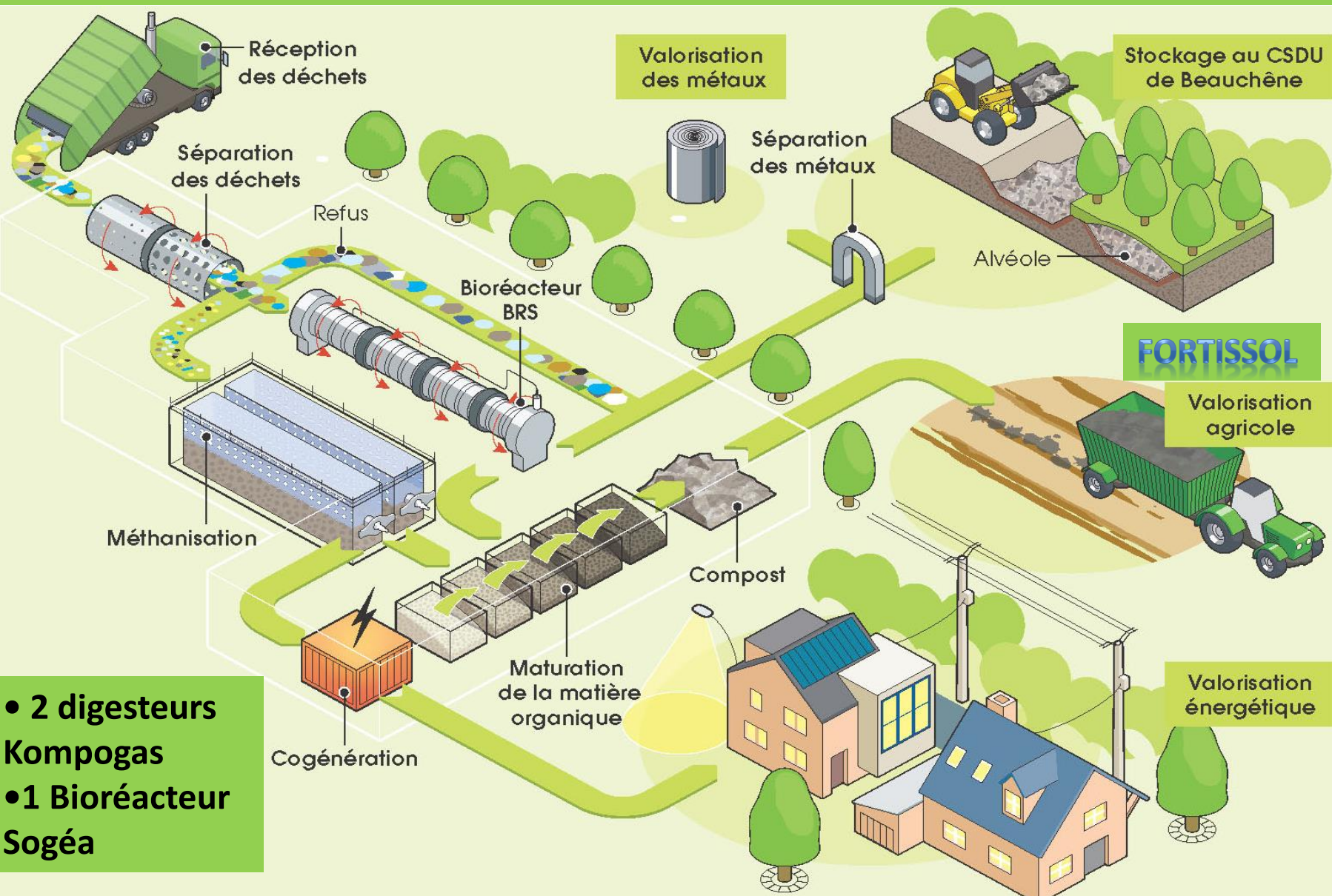
L'unité de méthanisation

Rapports 2020-2021

L'unité de méthanisation

- ✓ Suite au sinistre survenu dans le hall de maturation fin 2019 (chute d'un mur de silo), l'unité de méthanisation a fonctionné en mode dégradé jusqu'en novembre 2020 : les déchets étaient méthanisés, mais l'ensemble des déchets sortants étaient enfouis puisque le compostage de la matière organique n'était plus possible
- ✓ A partir de décembre 2020, le process a été mis à l'arrêt
- ✓ Les digesteurs ont été inertés et vidés de décembre 2020 à février 2021
- ✓ Octobre 2021 : suite à une étude financière et une étude sur l'outil industriel, le comité syndical a décidé l'arrêt définitif de l'unité de méthanisation
- ✓ Depuis décembre 2020, le hall de réception des ordures ménagères de l'unité de méthanisation est devenu un quai de transfert : vidage des bennes de collecte des ordures ménagères, rechargement et transport en benne FMA (fond mouvant) vers l'ISDND de St-Fromond, par nos services.

Process de méthanisation



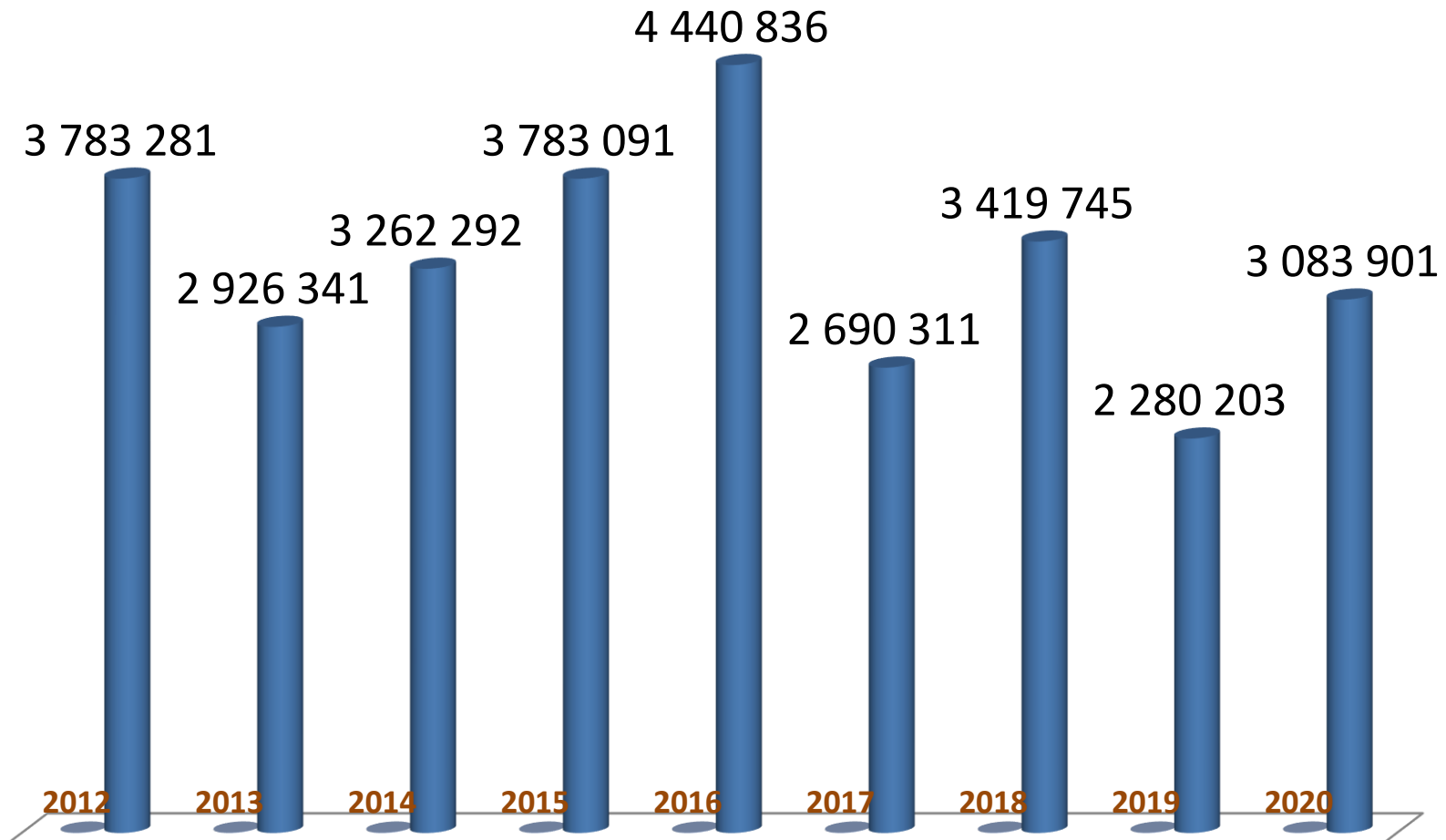
Déchets entrants dans l'unité

	2020	2021
Ordures ménagères méthanisées	39 248 t	0
Ordures ménagères brutes (quai de transfert)	1 816 t ⁽¹⁾	28 026
Déchets verts broyés	1 214 t	0
Biodéchets et graisses	1 732 t	0
Total entrant	44 010 t	28 026 t
dont méthanisé	42 194 t	0 t

(1) Non inclus : 570 t envoyées directement à St-Fromond

Valorisation du biogaz

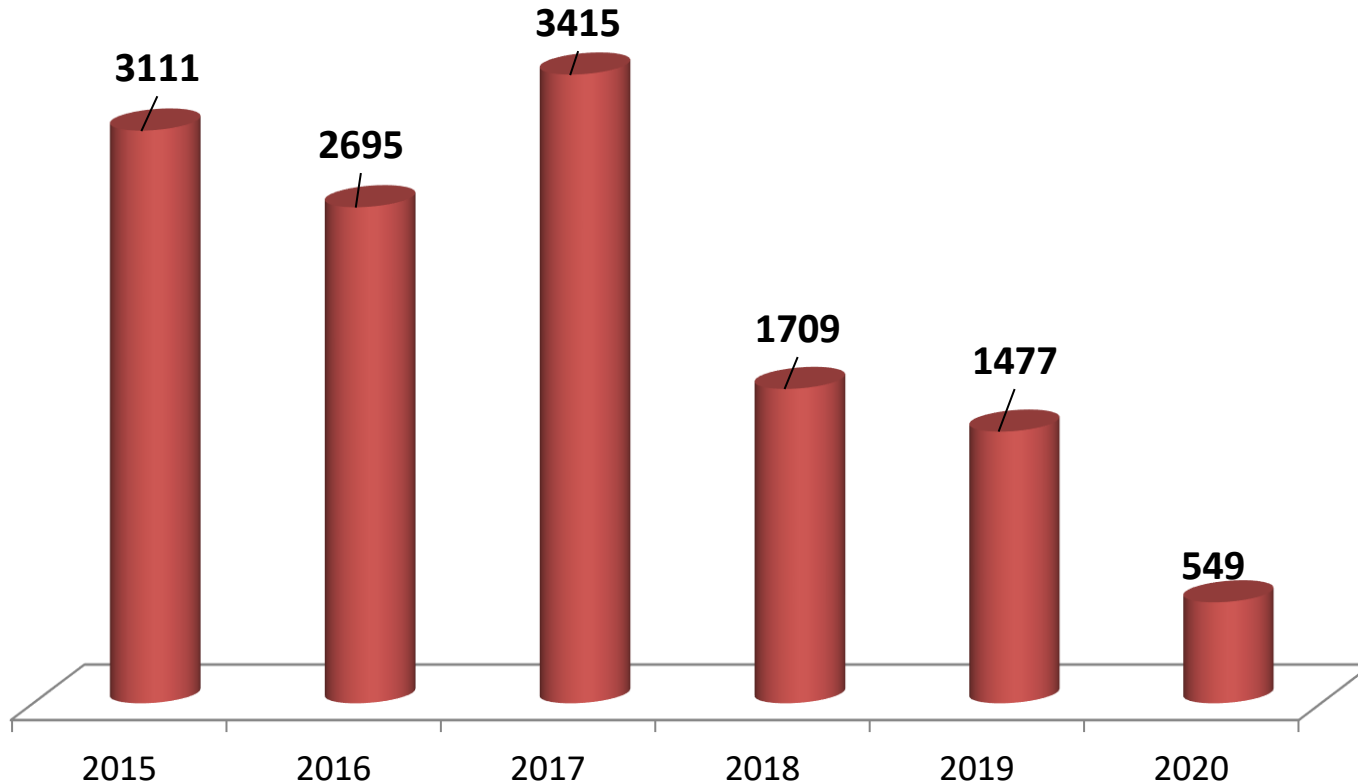
Production électrique en KWh revenue



NB : Arrêt de la production électrique depuis décembre 2020 (arrêt des méthaniseurs)

Valorisation par compostage

Production de compost (en t sortante)



- Arrêt de la production de compost depuis fin 2019
- Le compost expédié en 2020 correspond à du compost en stock

Refus de process

	Refus primaires et secondaires	Refus de criblage et d'affinage	Stabilisat d'affinage	Ferraille ⁽¹⁾
2018	20 727	6 061	511	333
2019	27 361	5 327	616	374
2020 ⁽²⁾	24 223	14 643		345
2021	Arrêt du process – Quai de transfert uniquement			

- Taux de refus 2018 : 63,8 %
- Taux de refus 2019 : 65,3%
- Taux de refus 2020 : 94,5%

***Les refus de ferraille sont valorisés par recyclage**

Qualité de l'air ambiant (extérieur des bâtiments)

- Campagne de surveillance annuelle de la qualité de l'air ambiant en 3 points à l'extérieur du site effectuée en septembre 2020 (Cabinet Europoll)

Présence d'ammoniac sur les 3 points du site - en diminution par rapport à 2018 et 2019

Les teneurs mesurées en H₂S ne traduisent pas de marque d'activité significative en provenance du site

Présence d'amines en 2020, légèrement supérieures au bruit de fond de l'air ambiant

Tous les autres résultats sont conformes (COV soufrés, alcools, acide acétique, acétone et acétaldéhyde).

- Contrôle annuel des émissions bio-filtre réalisé en septembre 2020 (Cabinet Europoll)

Les concentrations moyennes en mercaptans et ammoniac sont supérieures aux valeurs limites de rejet. Tous les autres paramètres analysés respectent les valeurs limites.

Qualité de l'air ambiant (intérieur des bâtiments)

- Contrôle réglementaire des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) à l'ammoniac effectué le 31 janvier 2020 et le 16 juillet 2020 par SOCOTEC

Dénomination	VLEP 8 h	VLEP Court terme (15mn)
Valeur à ne pas dépasser	Mg/m ³	Mg/m ³
Ammoniac anhydre	7	14
Valeur du contrôle (moyenne des groupes d'exposition)	2,14	2,49

Les VLEP 8h et court terme sont conformes.

Rejets aqueux

Eaux usées : traitées par des filtres plantés de roseaux avant épandage sur site

Eaux pluviales : dirigées vers les bassins pour être utilisées pour l'alimentation en eau du process de méthanisation et comme réserve incendie (peu de rejets dans fossé extérieur) – AUREA – **1 dépassement en septembre 2020 sur matières sèches en suspension et DCO => contre analyse conforme en octobre. En 2021, conforme.**

Rejets de process : Le process de méthanisation génère 2 flux de jus :

- Jus de presse: issus du pressage du digestat avant maturation. Après décantation ils sont réinjectés dans les digesteurs via les mélangeuses, pour homogénéiser la matière.
- Jus « clairs » : issus de l'égouttement des silos de maturation du compost, du bio-filtre
 - => réutilisés pour maturation du compost, arrosage du BRS
 - => excédent envoyé en épandage agricole

Arrêt de production en décembre 2020 et reliquat des effluents épandu en 2021

Rejets atmosphériques

- Contrôles des rejets atmosphériques de la torchère (janvier 2020 – Europoll)
Les résultats sont conformes pour SO_x, NO_x, COVNM et H₂S. Concentrations limites de rejet > pour le monoxyde de carbone, les poussières et débit et vitesse d'éjection des gaz.
- Contrôle des rejets atmosphériques du moteur (janvier 2020 – Europoll)
Résultats conformes en SO_x, CO, NO_x, COVNM, H₂S et les poussières. Mais non conforme sur la vitesse d'éjection des gaz
- Contrôles des rejets atmosphériques de la chaudière (janvier 2020– Europoll)
Résultats conformes sur l'ensemble des paramètres analysés.

Site de Cavigny

Accidents / incidents 2020

Accidents 2020 -2021

Année 2020 :

9 accidents de travail ont eu lieu sur le site de Cavigny

- 6 accidents avec arrêt de travail :
 - 3 AT à la méthanisation
 - 2 AT au centre de tri
 - 1 AT à la logistique
- 3 accidents sans arrêt de travail

Année 2021 :

7 accidents ont eu lieu sur le site de Cavigny

Incidents 2020-2021

- Pas d'incidents notables

Communication

- 474 personnes (principalement un public scolaire) sont venues visiter le site de Cavigny en 2020

Site de Cavigny

Qualité

- Engagé depuis fin 2016 dans une démarche qualité, le Point Fort Environnement a été audité et son système de management de la qualité a été certifié conforme à la norme ISO 9001 en 2020
- Le périmètre de la certification couvre l'ensemble des sites du Point Fort Environnement : le site de Cavigny, mais aussi les 13 déchèteries et le centre d'enfouissement de St-Fromond.



Satisfaire les usagers, les adhérents et tous ceux qui sont concernés par les activités de gestion des déchets est la priorité du Syndicat Mixte du Point Fort (SMPPF).

Dans notre volonté d'amélioration continue, il est essentiel d'avoir une organisation et un projet qui nous rassemblent et auxquels nous adhérons tous.

Ce projet s'articule selon sept enjeux majeurs :

- Répondre aux exigences réglementaires
- Améliorer le fonctionnement de SMPPF
- Assurer la continuité de l'ISDND
- Préparer le futur du centre de tri et de l'unité de méthanisation
- Assurer le traitement des OM de nos CC adhérentes
- Imaginer le réseau de déchèteries de demain
- Assurer l'équilibre économique du SMPPF

Le SMPPF s'engage particulièrement cette année à tout mettre en œuvre pour :

- Répondre aux attentes réglementaires de la DREAL
- Maintenir la certification ISO 9001
- Avoir l'autorisation d'enfouir au-delà de 2023
- Préparer la reconversion du centre de tri et de l'unité de méthanisation
- Valoriser les ordures ménagères
- Définir la stratégie PFE vis-à-vis des déchèteries

L'implication de chaque agent et son bien-être sont indispensables pour atteindre nos ambitions dans l'intérêt de chacun.

Ensemble, nous veillerons au bon fonctionnement de notre organisation, à l'amélioration continue de notre système de management de la qualité, et à la pérennisation du Point Fort Environnement.

A Cavigny, le 31 Août 2022,

Laurent PIEN
Président



Alexandra Brunet
Directrice



Site de Cavigny

Projets /études

- Fermeture du centre de tri effective depuis le 1^{er} janvier 2022 avec maintien d'une activité de transfert et de compactage du carton
- Quai de transfert pour CCBDC au 01/01/2023
- Location d'espace de stockage pour la société SPHERE (stock tampon d'emballages/papier)
- Démantèlement partiel en cours de la méthanisation par nos services
- Etude et test de criblage des déchets verts pour une valorisation des fractions organiques et ligneuses
- Etude territoriale sur les déchets ultimes
- Veille sur la reconversion du site

**Merci pour votre
attention**